

La Garde Adhémar, le 07 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion du Conseil Municipal** qui aura lieu à la Mairie :

Le mardi 12 décembre 2023 à 19 h 30

Ordre du jour :

Élection de la ou du secrétaire de séance.

Validation du Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal.

Délibération :

- **2023-64 : autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissements votées en 2023 pour le budget 2024 du service eau et assainissement.**
- **2023-65 : autorisation donnée à M. le Maire d'engager un quart des dépenses d'investissements votées en 2023 pour le budget 2024 de la commune.**
- **2023-66 : régularisation de situation de fait pour la parcelle D93**
- **2023-67 : validation de l'avenant N°1, groupement RAMPA, pour le marché « adduction eau potable et création défense incendie ».**
- **2023-68 : adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG26 pour les collectivités de moins de 30 agents CNRACL.**
- **2023-69 : approbation du rapport du SID pour l'année 2022.**
-

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées

Le Maire,

F. LAPLANCHE-SERVIGNE

